

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 DECEMBRE 2020**

**PLAN DE RELANCE DEPARTEMENTAL-APPEL A PROJET DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL – 2EME PHASE**

Face à l'ampleur des impacts de la pandémie de la Covid, le Conseil Départemental lance un nouvel appel à projets ciblant les opérations s'inscrivant dans le développement d'équipements sportifs ou porteurs d'une plus-value environnementale, en cohérence avec la politique de transition énergétique adoptée par le Département.

Dans ce contexte, un dossier de demande d'aide, à hauteur de 80% du montant HT, va être déposé pour les travaux de couverture et d'isolation de la boulangerie dont le coût total s'élève à 49 508. 57 € HT.

LAMES ANTIDERAPANTES

Le devis de la Sté Ouest Signal de Garlan est accepté pour la fourniture de lames antidérapantes pour un montant de 1 500 € HT (1 800 € TTC).

CREATION D'UN CONTRAT CAE

Le Conseil a décidé la création d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi au sein des services techniques qui prendra effet le 04 janvier 2021. La prise en charge sera de 45% pour 20 H hebdomadaires sur une durée de 11 mois. Ce contrat est renouvelable pour une durée totale de 24 mois.

Le Maire,
H. GUELOU

